

## Autour de L'Adaptation cinématographique

### I. Adaptation et remake

- **Adaptation** : Transposition, recontextualisation d'une œuvre littéraire à la scène ou à l'écran.
- **Remake** : Dans son sens Général : Nouvelle version d'une œuvre artistique (film, livre, pièce de théâtre, etc.). Dans le domaine du cinéma : Film qui reprend, en apportant peu de modification, l'histoire, le scénario d'un film antérieur qui a rapporté un certain succès.

### II. Extraits illustratifs

1. « *Le cinéma est un vampire se nourrissant d'histoires de toutes sortes pour assurer sa croissance et faire face à la concurrence.* »
2. « *Le cinéma souffre toujours de n'être pas le « premier venu », en matière d'art, ce qui le place d'emblée en posture de dépendance et de dette par rapport à la littérature.* »
3. « *L'adaptation suppose toujours une restitution différée et un partenaire différent. Le texte original se donne à lire à travers une réécriture qui présuppose une lecture dans laquelle s'inscrit le mode d'appropriation spécifique d'un individu, lui-même inscrit le plus souvent dans un autre temps et un autre espace...* »
4. « *Toute adaptation menace de marquer à jamais l'œuvre adaptée, voire de s'y substituer et de l'effacer aux yeux du public.* »
5. « *L'adaptation garantit a priori la qualité de l'œuvre, constitue une sorte de sécurité économique et esthétique mais manifeste l'assujettissement du film au texte, du cinéma à la littérature. Elle pourra tout aussi bien être louée que rejetée pour son « respect » de la lettre et de l'esprit de l'œuvre source ou pour les libertés qu'elle aura prise avec elle* »
6. « *Certains détracteurs accusent le cinéma de n'être qu'une machine à imprimer le théâtre, à visualiser la musique, et à illustrer la littérature, alors que les inconditionnels du 7ème art soutiennent que le cinéma apporte la synthèse définitive des différentes formes d'expression de l'homme et, naturellement, rend ces autres moyens imparfaits ou caducs, et va donc se substituer à eux tous.* »

7. « *Le travail de l'adaptateur présente bien des points communs avec celui du plagiaire habile qui s'applique à dissimuler son plagiat par des transpositions, des ajouts, des suppressions. Les mêmes techniques visent donc soit à manifester le travail opéré par l'adaptation soit à masquer l'œuvre source. L'adaptation serait donc un plagiat exhibé, autorisé* »

### III. Adaptation et remake, dans quel but ?

- Exploiter à nouveau un succès ou un mythe à des fins commerciales
- Contribuer à donner une nouvelle vision d'une œuvre
- Actualiser un récit
- Adapter un récit à une autre culture
- Prolonger la vie d'une œuvre
- Pallier un manque d'imagination

### IV. Éléments de comparaison en adaptation cinématographique

- Le Titre (dont la reprise n'est pas automatique)
- L'Intrigue (en termes de structure narrative, de linéarité, d'actions, événements)
- Les Personnages (être, faire, importance hiérarchique, choix d'acteurs)
- Dialogues (repris, adaptés, alternés)
- Correspondance (ou non) des descriptions avec les décors, les mouvements de caméra, les plans
- Correspondance (ou non) du registre littéraire avec la musique, la photographie, le montage
- Survivance (ou non) d'éléments intertextuels (commentaire) et paratextuels (épigraphe, préface, notes)

### V. Bibliographie autour de l'adaptation littéraire

- Francis Vanoye, *L'Adaptation littéraire au Cinéma*, Armand Collin, 2011
- Alexie Tcheuyap, *De l'Écrit à l'écran*, Presses universitaires d'Ottawa, 2005
- Jean-Pierre Jeancolas, *Histoire du cinéma français*, Editions Nathan, 1995
- Isabelle Servant, *Apprendre le français avec le cinéma français*, support de cours, 2011